

Question présentée par le député :

M. Emmanuel Deonna

Date de dépôt : 29 octobre 2020

Question écrite urgente

Quelle reconnaissance du canton de Genève pour le personnel des EMS durant le Covid-19 ?

Une grande mobilisation des personnels de santé se déroule du 26 au 31 octobre dans toute la Suisse.

Elle résulte d'une alliance entre les syndicats et les associations de défense des intérêts des travailleuses et travailleurs dans le secteur des soins. Ensemble, ces derniers luttent pour obtenir une « prime Covid-19 », plus de droits sur le lieu de travail et de meilleures conditions de travail.

La société a pu mesurer pendant la période de confinement son degré de dépendance envers les personnes présentes quotidiennement au chevet des personnes malades et âgées.

Les personnes dépendantes et les résident-e-s des maisons de retraite et de soins sont touchés de plein fouet par la pandémie, d'une manière incomparable avec le reste de la population.

Les établissements de soin pour personnes âgées jouent un rôle clé dans la lutte contre la pandémie et sont voués à garder une place centrale dans le dispositif communautaire de soins.

La pandémie du coronavirus pousse plus que jamais le personnel soignant à ses limites. Or, les conditions de travail de ce personnel étaient déjà précaires avant la crise, comme le démontrent notamment deux enquêtes menées par le syndicat Unia en 2019.

Pour protéger la catégorie à haut risque des résident-e-s des maisons de retraite et soigner ces personnes comme il se doit, il est absolument nécessaire de pouvoir compter sur un personnel en bonne santé, valorisé et soutenu, moralement et financièrement.

La population a célébré, surtout pendant la période de semi-confinement, ses soignant-e-s valeureux par de nombreuses ovations et messages de remerciements. Mais, à l'heure actuelle, aucune compensation concrète n'a été délivrée.

Dans ce contexte, une pétition a été lancée par le syndicat UNIA. Elle demande une prime exceptionnelle de reconnaissance Covid-19 de 50 francs par jour travaillé pour tous les travailleuses et travailleurs des secteurs soins, sociohôtellerie et animation du mois de mars au mois de mai 2020. Elle a réuni à ce jour 1847 signatures.

Cette pétition sera remise durant un acte symbolique, et en présence de travailleuses et travailleurs des EMS, aux membres de la commission de la santé du Grand Conseil le samedi 31 octobre 2020 à 10h devant les bureaux de la poste du Mont-Blanc, et ce sous réserve que la situation sanitaire le permette.

Au vu de ce qui précède, je remercie d'avance le Conseil d'Etat de bien vouloir apporter une réponse aux questions suivantes :

- 1) *Le Conseil d'Etat va-t-il faire droit à la revendication d'une prime exceptionnelle de reconnaissance Covid-19 pour le personnel des EMS ?***
- 2) *Quelles autres mesures le Conseil d'Etat a-t-il déjà mises en place ou envisage-t-il d'introduire pour soulager le fardeau et accroître la reconnaissance de cette catégorie de travailleuses et travailleurs ?***